



**SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°71-2022-060

PUBLIÉ LE 11 AVRIL 2022

# Sommaire

## **Préfecture de Saône-et-Loire / Service des affaires juridiques et des contentieux**

71-2022-04-10-00001 - arrêté préfectoral portant attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement (1 page)

Page 3

Préfecture de Saône-et-Loire

71-2022-04-10-00001



**PRÉFET  
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Bureau de la communication  
interministérielle et de la  
représentation de l'État**

Mâcon, le **10 AVR. 2022**

### **Arrêté N°**

**Médaille pour acte de courage et de dévouement**

Le préfet de Saône-et-Loire  
Chevalier dans l'Ordre national du Mérite

**VU** le décret du 16 novembre 1901, modifié par le décret du 9 décembre 1924, concernant l'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement,

**VU** le décret n° 70-221 du 17 mars 1970, portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée,

**VU** la demande présentée par Monsieur Thomas KIEFFER, Directeur Départemental de la sécurité publique de Saône-et-Loire en date du 21 mars 2022, en considération de la bravoure dont ont fait preuve le Commandant Divisionnaire Jean MAUSSAN, le brigadier de police Nicolas RUDE et la gardienne de la paix Sandra MONTERRAT, en intervenant le mardi 08 mars 2022 à 23h15' sur le sauvetage d'un homme flottant dans les eaux glacées de la Saône à Mâcon.

Sur proposition de Monsieur le sous-préfet, Directeur de cabinet,

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La médaille « d'or » pour acte de courage et de dévouement est décernée au Commandant Divisionnaire Jean MAUSSAN, chef du service de nuit départemental de la DDSP71. La médaille « d'argent » pour acte de courage et de dévouement est décernée au brigadier Nicolas RUDE et la gardienne de la paix Sandra MONTERRAT affectés à la circonscription de sécurité publique de Mâcon.

**ARTICLE 2** : Le présent arrêté sera adressé à Monsieur le Directeur Départemental de la sécurité publique de Saône-et-Loire pour information et sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le préfet,

Julien CHARLES